

FORMATION à **BORDEAUX**

Diplôme d'État de la Jeunesse,
de l'Éducation Populaire et du Sport - Niveau III

Mention : **DÉVELOPPEMENT DE PROJETS, TERRITOIRES ET RÉSEAUX**

Le Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DEJEPS) sanctionne une formation d'animateur professionnel homologuée (titre inscrit au RNCP) de niveau III (bac +2). Il remplace le DEFA. Cette formation s'adresse à des animateurs dont la mission consiste à coordonner des actions dans des associations, institutions ou collectivités, à concevoir et conduire des projets, à développer des partenariats et des réseaux dans différents contextes, à diriger des secteurs.

EMPLOIS VISÉS

Animateurs coordonnateurs d'actions dans des associations, institutions ou collectivités. Ils conçoivent et conduisent des projets, développent des partenariats et des réseaux, dirigent des secteurs.



Depuis 2008, l'ENEP a formé
plus de 700 animateurs
professionnels
(BPJEPS, DEJEPS et DESJEPS)



LES CONDITIONS D'ACCÈS

Les candidats doivent obligatoirement posséder le PSC1 (ou équivalent : BNS, AFPS,...) et répondre à l'une des conditions suivantes :

- Titulaire d'un diplôme de niveau IV dans le champ de l'animation ou du travail social inscrit au répertoire national des certifications professionnelles.
- Titulaire d'un diplôme de niveau III inscrit au répertoire national des certifications professionnelles.
- Attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau IV et pouvoir se prévaloir d'une expérience d'animation de six mois.
- Justifier de vingt-quatre mois d'activités professionnelles ou bénévoles dans le champ de l'animation correspondant à mille six cents heures minimum.
- Age minimum requis : 18 ans

Il existe les équivalences suivantes entre les deux diplômes (DEFA/ DEJEPS).

- UC 1 pour les titulaires d'E.S.A. et ayant validé les rapports «Technique d'Animation» et le stage Pratique de quatre mois.
- UC 2 pour les titulaires de G.A.O. et ayant validé les rapports de «Technique d'Animation» et le stage Pratique de quatre mois.
- UC 3 pour les titulaires de P.R.H. et ayant validé les rapports de «Technique d'Animation» et le stage Pratique de quatre mois.

Lieu de formation : ENEP 10 rue Jean Artus 33300 BORDEAUX

Renseignements : 06.71.70.81.45

Responsable de formation à Bordeaux : Nadège Dellacherie - nadege.dellacherie@enep.fr

Coordinateur du DEJEPS : Philippe Pelissier - philippe.pelissier@enep.fr

ENEP siège de l'association : CAC 11 rue Jacques Prévert 87350 PANAZOL

ENEP Organisme de Formation Professionnelle de l'association CAC PANAZOL

Nos partenaires



ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation se déroulera en alternance, **de janvier 2021 à mars 2022**. Cette formation comporte 20 regroupements de 35 h répartis sur une à deux semaines mensuelles, hors vacances scolaires (zone A), avec une amplitude journalière de 7 h. 700 h de formation en centre et 500 h tutorées en milieu professionnel.

Méthodes pédagogiques : la formation repose sur différentes formes d'interventions : apports de connaissances, travaux en groupes (réflexion, travaux de production...), formation par exposés des stagiaires, accompagnement individualisé.

Des travaux de recherche et d'étude seront menés soit pendant les semaines de formation en centre, soit autour des projets et des responsabilités professionnelles exercées par chacun des candidats.

L'équipe de formation est composée d'intervenants professionnels dans le secteur de l'animation et dans les réseaux du travail social, doctorants, formateurs spécialisés et des réseaux de formateurs des partenaires de cette formation.

VALIDATION

L'organisation de la formation ainsi que les modalités des certifications permettent de valider séparément chacune des UC. Pour valider les UC 1 et 2, le candidat devra élaborer, coordonner et évaluer un projet d'animation. Les UC 3 et 4 seront validées par des épreuves en situation.

UNE FORMATION TUTORÉE

Chaque stagiaire sera accompagné, tout au long de la formation par un tuteur qui aura pour tâche, si besoin, de faciliter l'accueil et l'intégration du stagiaire dans la structure et au sein d'une équipe. Des tuteurs extérieurs au lieu de l'alternance pourront être acceptés.

CONTENUS DE LA FORMATION

Le DEJEPS est constitué de 4 Unités Capitalisables

UC 1 : Concevoir un projet d'action

UC 2 : Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action :

UC 3 : Conduire des démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative

UC 4 : Animer en sécurité dans le champ d'activité socio-éducative ou culturelle

LA SÉLECTION DES CANDIDATS

Les candidats répondant aux conditions d'accès seront convoqués à des tests de sélection :

- un écrit de deux heures sur un sujet en lien avec sa pratique professionnelle
- un oral de motivation d'une durée d'environ 30 mn devant permettre de vérifier la pertinence et la capacité du candidat à s'inscrire dans une démarche de formation en alternance dans la mention choisie.

► **Dates de sélection : nous consulter**

Ces tests seront précédés d'un échange sur la formation. Les résultats seront donnés par écrit ou par courrier électronique dans les six jours suivant la dernière épreuve.

POSITIONNEMENT

Le positionnement est une étape obligatoire dans toute formation délivrée par unité capitalisable. Il permet aux stagiaires qui le souhaitent de demander des allègements de formation. Si l'allègement est accepté, le stagiaire peut se présenter aux épreuves de validation sans suivre une partie de la formation. Cette procédure de positionnement sera incluse dans la première semaine de formation.

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

Les candidats peuvent bénéficier de la VAE en fonction de leur expérience, de dispenses d'épreuves certificatives. Nous consulter.

FRAIS DE FORMATION

Le prix de la formation est de 7500 € pour les salariés, 5300 € pour les demandeurs d'emploi et financement personnel.

Le prix ne comprend que les frais pédagogiques. En cas de décision d'allègement, le prix de la formation sera réduit.

Frais relatifs aux sélections : 40 € (non remboursables)

D'autres financements sont possibles : dans le cadre d'un Congé Individuel de Formation (CIF) ou d'un plan de formation de votre entreprise, selon votre situation, vous pouvez bénéficier d'une allocation de votre Conseil Général, Départemental, MDPH, AGEFIPH, DRJSCS, ANFH. Nous pouvons vous conseiller sur vos recherches de financements.

ECOLE NATIONALE D'EDUCATION POPULAIRE

S'instruire pour comprendre, comprendre pour agir

ENEP est l'organisme de formation de l'association CAC Panazol (agglomération de Limoges - 87) Centre Social agréé d'Éducation Populaire. ENEP développe des formations dans le domaine de l'animation professionnelle. ENEP se décline en régions sur l'ensemble des territoires, selon les projets.

LES FORMATIONS DE L'ENEP

BAFA

CRJEPS Animateur d'activités et de la vie quotidienne

BRJEPS Spécialité Animateur - Mention Animation Sociale

BRJEPS Spécialité Animateur - Mention Loisirs Tous Publics

BRJEPS Spécialité Educateur sportif - Mention Activité Physique pour Tous

DEJEPS Animation socio-éducative ou culturelle - mention Animation Sociale

DEJEPS Animation socio-éducative ou culturelle - mention Développement de Projets, Territoires et Réseaux

DESJES Animation socio-éducative ou culturelle - mention Direction de structure et de projet

plus d'info sur **enep.fr**



enep.formation & enepbordeaux